

PORTES DU VERCORS — 1ERE TRANCHE

AVIS DE L'ASSOCIATION LAHGGLO

5 février 2020

Contacts |
Alain LAURIOT
ct.lahgglo@gmail.com
06 07 45 56 16

L'association LAHGGLO regroupe environ 30 associations d'habitants et de quartier de l'agglomération grenobloise pour impulser un dialogue entre les habitants et les acteurs des grands projets d'aménagement. Association loi 1901, elle s'organise autour de trois objectifs : promouvoir la participation citoyenne, se former et s'informer, participer aux projets de l'agglomération.

Elle aborde des sujets très variés mais essentiellement centrés sur la démocratie locale, la participation, la qualité de vie en ville et les déplacements avec l'objectif que les besoins et attentes des habitants soient entendus et pris en compte dans les projets qui les concernent.

Initialement le projet Portes du Vercors s'étendait sur 96 ha. Ce projet incluant une urbanisation sur une zone agricole très large, et surtout sur une zone soumise à d'importants risques d'inondation a été revu à la suite de l'enquête publique concernant le PLUI.

La tranche qui est soumise à notre examen couvre une surface d'un peu plus de 10ha. Le terrain couvert n'est plus utilisé par l'agriculture et se compose essentiellement de friches et de terrains vagues. Son urbanisation, cohérente avec les recommandations de densification du Scot et avec le projet métrocâble est donc une chose positive.

Ce projet comporte par ailleurs, outre la construction de logements, plusieurs propositions qu'il faudra confirmer dans la réalisation : locaux à vocation économique, commerces, bureaux, loisirs et espaces verts qualitatifs. C'est en effet nécessaire pour éviter que ce nouveau quartier ne devienne qu'une cité dortoir.

LAHGGLO note avec satisfaction la mise à l'air libre de la petite Saône, et la création de noues de régulation des flux d'eau, la réduction de l'imperméabilisation des sols actuellement bétonnés par l'augmentation des surfaces en pleines terres.

Pour la zone inondable, classée par le PLUI en zone constructible avec recommandations, LAHGGLO demande une prise en compte attentive de ces recommandations.

Il reste, dans une zone contiguë, aujourd'hui non concernée par l'enquête actuelle sur la première tranche, une surface très importante occupée par l'hypermarché qui s'étale inutilement sur un seul niveau, en particulier sur son parking. Il pourrait être judicieux de faire en sorte que la surface au sol du parking puisse être réduite par l'aménagement d'un étage destiné à cet usage. Par ailleurs, en application d'une recommandation du PADD, cet étage pourrait être recouvert de panneaux solaires.

D'autre part, un ou deux étages de logements pourraient être envisagés au dessus du magasin lui-même, ne s'appuyant pas sur le toit du magasin (piliers de reprise d'effort, pilotis, ...).

Enfin, on pourrait également fortement limiter le foyer de chaleur du parking du fait de son artificialisation en réservant des zones non imperméabilisées hors des cheminements des chariots et en ménageant un grand nombre de réservations permettant la plantation d'arbres en pleine terre.

En ce qui concerne la suite du projet, il est précisé dans l'avant propos que ce qui est fait sur cette première tranche ne préjuge pas sur ce qui sera fait sur les tranches suivantes. L'association s'en inquiète car il n'est pas sûr que le projet continue dans une logique de sobriété énergétique et de développement des espaces verts, pourtant indispensables à l'amélioration locale, régionale et nationale du bilan carbone de notre métropole.